



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 12 juillet 2017

Délibération N°2017/ 077

Date de convocation : 29 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix- sept, le 12 juillet à vingt deux heures quinze, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle du Val de Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Étincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montlay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (63 titulaires – 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Hubert DEJARDIN

Jacques OLIVIER

Pierre Henri DUDANT

Brigitte ROLAND-BEC

Dominique LAMOURET

Didier BONIFACE

Denis COLLIN

Bernard POULAIN

Martine THUILLEZ

Odile SAUTIERE (S)

Bernard PLET

Jean-Louis CAUDRELIER

Bruno MANNEL

Serge SIMEON

Marc PLATEAU

Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE

Jean Pierre RICHEZ

Maurice DEFAUX

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Denise LESAGE

Yannick HERBET

Nathalie GAVE

Gérard LENOBLE

Thierry WALEMME (S)

Alban BAJODEK

Frédéric BRICOUT

Régine DHOLLANDE

Liliane RICHOMME

Sandrine TRIOUX

Gilles PELLETIER

Patrice BONIFACE

Karine ELOIR

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Pascal LEVEQUE

Laurence RIBES

Daniel BLAIRON

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Chantal MAILLY

Jean Félix MACAREZ

Virginie LE BERRIGAUD

Christian PAYEN

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Agnès BERANGER

Guy BRICOUT

Pierre LEVEQUE

Alain RIQUET

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Annie DORLOT

Isabelle PIERRARD

Janine TOURAINNE

Pascal COQUELLE

Francis GOURAUD

Augustine NOIRMAIN

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

Membres absents (1) : Marc DUFRENNE

Membres ayant donné procuration (8) : Vincent WAXIN à Denise LESAGE ; Jean Pierre THIEULEUX à Jacques OLIVIER ; Jean Claude GERARD à Patrice BONIFACE ; Charles BLANGIS à Serge SIMEON ; Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART ; Laurent COULON à Annie DORLOT ; Anne-Sophie MERY-DUEZ à Alban BAJODEK ; Brigitte PRUVOT à Liliane RICHOMME

est élu secrétaire de séance Pascal LEVEQUE.



Transfert de la compétence collecte des déchets - « Avenant à la convention de gestion financière »

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 Juin 2016, la compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » a été transférée de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis (C.C.C.C.) vers le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED) à compter du 1^{er} Juillet 2016.

Vu la convention de gestion financière établie entre la C.C.C.C. et le SIAVED les modalités de remboursement et de récupération par le SIAVED des dépenses et des recettes engendrées pour la poursuite par la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis de l'exercice de la compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » ont été définies jusqu'au 31 Décembre 2016.

Vu la nécessité d'établir un avenant à la convention pour substituer le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED) à la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis (C.C.C.C.) comme titulaire des contrats de prêt suivants :

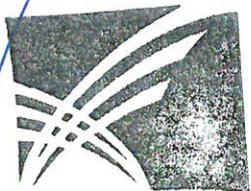
- Contrat DEXIA CREDIT LOCAL n° MON204818CHF/0208499 du 20 Novembre 2002.
- Contrat CAISSE D'ÉPARGNE n° 7602952 du 24 Avril 2009
- Contrat CAISSE D'ÉPARGNE n° 8209685 du 15 Avril 2013

Monsieur le Vice-président propose donc à l'assemblée de bien vouloir autoriser la signature de cet avenant ainsi que tout document afférent à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 juillet 2017 et de la publication
Le 18 juillet 2017

Vu,



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Pour expédition conforme
Caudry, le 18 juillet 2017

Le Président,
Conseiller Régional
Maire du Cateau Cambrésis

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.